



Rouge Émeraude

Bulletin du comité du pays malouin du Nouveau Parti Anticapitaliste

n°70
août 2020

Rentrée: nous ne laisserons pas confiner nos luttes !

Cette rentrée s'annonce comme celle des incertitudes. Incertitude sanitaire comme incertitude sociale.

Sur la volonté du gouvernement et du patronat de nous faire payer la crise et d'essayer d'instrumentaliser la situation sanitaire, il n'y a pas le moindre doute. La nouvelle offensive a commencé avec l'annonce de dizaines de suppressions de postes et de licenciements, y compris dans les plus grosses entreprises comme Airbus, Renault, la SNCF.

Ces diminutions d'effectifs vont se conjuguer avec des annulations de contrats précaires et des suppressions de commande aux sous-traitants. Pour ceux qui resteront, il faudra travailler encore plus longtemps et durement, parfois à des salaires plus bas. Le patronat a clairement montré son intention de profiter de la situation pour s'en prendre à tous les acquis des travailleurs. Une dégradation des conditions de travail va aller de paire avec une augmentation du chômage et de la précarité. De nombreuses petites entreprises ont déjà réduit leur personnel, sans compter celles qui ont mis la clef sous la porte.

Nous avons aussi la certitude que le gouvernement ne donnera pas aux services publics de santé les moyens qui leur ont fait cruellement défaut aux moments les plus durs de l'épidémie et qui risquent à nouveau de leur manquer en cas de rebond. On a vu ce qu'il en était des promesses sur la prime Covid. Le pouvoir n'a pas

renoncé à transformer les services publics en entreprises marchandes. C'est à dire à continuer à supprimer des lits et du personnel, à faire passer le profit avant la santé.

En revanche, l'incertitude plane sur la riposte que nous saurons apporter à cette offensive.

La journée d'action du 17 septembre lancée par les organisations syndicales pourra être l'occasion d'exprimer notre refus de payer la crise. Mais nous savons bien que, si elle reste sans lendemain ou si elle doit déboucher sur de nouvelles journées tous les quinze jours ou trois semaines, nous ne ferons pas reculer le pouvoir. Nous en avons largement fait l'expérience avec la lutte contre la loi travail et contre la réforme des retraites.

La journée de manifestation des gilets jaunes du 12 septembre sera aussi une occasion d'exprimer notre colère. Mais il faut que la convergence qui avait commencé avant la crise du covid se poursuive entre les gilets jaunes et les autres travailleurs. Il faut passer par dessus toutes les barrières de préjugés qui peuvent encore nous séparer.

Organisons nous et préparons nous pour cette riposte dans l'unité la plus large possible. Et prenons cette lutte en main pour qu'elle débouche sur un mouvement puissant.

Apéro-discussion

La lutte en période de Covid

Un « apéro-discussion » proposé par les militant.es NPA du pays malouin

Cette période d'épidémie pose pas mal de problèmes pour ceux qui veulent défendre les intérêts des classes populaires et lutter contre cette société injuste. Manifs et rassemblements interdits, port du masque obligatoire et contesté par certains, incidents, amendes et répression policière...

Comment nous opposer à un gouvernement incapable et incohérent qui nous a menti, tout en observant les mesures indispensables pour nous protéger et protéger nos proches ?

Cette crise sanitaire a déjà et va priver de leurs emplois de nombreux travailleurs, saisonniers, jeunes, intérimaires... Le patronat l'utilise pour essayer de faire baisser les salaires et précariser encore davantage les salariés.

Le Covid lui fournit de bons prétextes, mais l'aurait-il inventé ou exagéré ?

Venez en discuter autour d'un verre

vendredi 4 septembre à partir de 18 h 15,

Rendez-vous dans le square, entre la place Mgr Duchêne et la plage des Bas Sablons.

Un soignant de l'hôpital de Saint Malo introduira la discussion et témoignera des réalités du Covid..

BREVES DE PONTONS

Prime Covid : promesses et réalités

Plusieurs mois après le déconfinement, malgré les belles promesses du gouvernement de mise en place de primes covid 19, beaucoup de travailleurs attendent toujours. Les plus chanceux de certaines entreprises qui ont eu cette prime sont souvent... les cadres. A croire que les employés et les ouvriers seraient restés bien protégés à la maison. Pourtant les entreprises n'auraient pas tourné sans ceux d'en bas : ouvriers, caissiers, caissières, chauffeurs routier, livreurs, aide-soignant.e, infirmier.e etc. Nous étions tou.tes sur le terrain et nous nous méritons autant la prime que les responsables.

Dans notre région :

Grandes surfaces : très peu d'employé(e)s ont touché une prime.

Pas de prime dans les stations-services qui ont continué à fonctionner.

Hôpital de Saint Malo. Environ 40 % du personnel seulement a touché une prime... dont les directeurs.

Des entreprises qui sont des géants mondiaux comme Leclerc, Carrefour, Lidl, Total etc qui font des milliards de bénéfices chaque année ne sont même pas capables de verser une petite prime à chaque employé qui a risqué sa santé au travail pendant la crise sanitaire.

Non seulement peu de gens ont reçu une prime, mais beaucoup ont perdu leurs RTT, leurs heures supplémentaires et leurs congés. Les patrons ont bien profité du chômage partiel, alors que les chômeurs partiels voyaient leurs revenus baisser car dans beaucoup d'entreprises le différentiel entre l'indemnité de chômage partiel et le salaire de base n'a pas été pris en charge par le patron. Sans compter les licenciements déguisés sous prétexte de covid 19 comme chez Condor ferries. Un chèque de départ ne remplace pas un travail.

Beaucoup de travailleurs se retrouvent dans la précarité. Il est important de rester solidaires avec tou.tes et de faire circuler les informations sur les comportements de toutes ces entreprises qui profitent de la situation pour se débarrasser de salariés ou pour leur imposer des conditions de travail et de salaires plus défavorables encore.

Si vous avez connaissance de comportements abusifs, de salariés isolés, de précaires en difficultés, informez-nous !



8500 € bruts par mois....

8500 € bruts par mois d'indemnités, c'est ce que touchera G. Lurton si l'on cumule (et il cumulera !) son mandat de maire de Saint-Malo et celui de président de l'agglomération de Saint-Malo... sans parler d'autres éventuels « jetons de présence » dans d'autres institutions (Pays, OP HLM...).

A l'heure où la crise sociale frappe, que nombre de salarié.es vont perdre leur emploi ou une partie de leurs revenus, on tend vers l'indécence...

Curieusement, celles et ceux qui se sont autoproclamé.es « maire et adjoint.es d'en face », pourtant habituellement prompts à s'agiter pour exister, sont silencieu.ses sur ce sujet, bel et bien concret.

Un signe de plus de leur intégration au système institutionnel !.

Contre les ordures de Valeurs actuelles et tous leurs complices, solidarité avec Danièle Obono !

Le torchon raciste *Valeurs actuelles* a encore frappé. Dans son édition datée du 27 août, l'hebdomadaire d'extrême droite a cru bon de rédiger une « fiction » mettant en scène Danièle Obono, députée France Insoumise, réduite en esclavage – par des « Arabes », forcément –, illustrations racistes à l'appui.

L'indignation s'est rapidement, et légitimement, emparée des réseaux sociaux. Nous tenons à exprimer toute notre solidarité avec notre camarade Danièle Obono, et tout notre mépris, pour ne pas dire notre dégoût, face aux immondices publiées par *Valeurs actuelles*.

Ce n'est pas la première fois que Danièle est ciblée par les réactionnaires et les racistes, et le moins que l'on puisse dire est que nombreux sont ceux qui ont pavé la voie à *Valeurs actuelles*, responsables politiques, éditorialistes, qui ne supportent pas qu'une femme noire occupe un espace politique et médiatique pour y défendre ses convictions.

Ce n'est pas non plus la première fois que le torchon *Valeurs actuelles* a recours à l'outrance raciste. On se souviendra ainsi, par exemple, que l'hebdomadaire a été condamné en 2015 pour « incitation à la haine » suite à un dossier intitulé « Roms, l'overdose ».

Ce qui n'empêche pas nombre de « grands médias », au premier rang desquels les chaînes d'info en continu, d'inviter régulièrement des « éditorialistes » de *Valeurs actuelles* pour commenter l'actualité, contribuant à légitimer et normaliser les positions réactionnaires et racistes de l'hebdomadaire. Et ce qui n'a pas empêché Emmanuel Macron d'accorder une interview à ce torchon en octobre dernier, affirmant qu'il s'agissait d'un « très bon journal ».

Contre les ordures de *Valeurs actuelles*, contre leurs soutiens et leurs complices, contre tous ceux qui contribuent à banaliser et à normaliser le racisme le plus crasse et feignent aujourd'hui de s'indigner : soutien à toi Danièle !

comité NPA du pays malouin:
npasaintmalo@gmail.com

Lisez l'hebdomadaire du NPA,
l'ANTICAPITALISTE

Certains articles sont accessibles
en ligne par [https://
npa2009.org/publications-npa/](https://npa2009.org/publications-npa/)

Ce numéro de
« **Rouge Émeraude** »
est un supplément
à *l'Anticapitaliste*, n°532

**60000 t de nitrate
d'ammonium,
déchargées chaque
année, dans le port de
Saint-Malo**



et si ça pétait ?

le NPA propose:

1. contrôle des ouvriers du port sur les déchargements,
2. classement Séveso du port,
3. info complète et permanente de la population

ROUGE ÉMERAUDE, le bulletin du comité NPA
du pays malouin est téléchargeable par
<http://www.anticapitaliste-35.org/>



Après la catastrophe de Beyrouth Nitrates d'ammonium : menace sur Saint-Malo

La destruction du port et d'une partie de la ville de Beyrouth à la suite de l'explosion de 2750 tonnes de nitrate d'ammonium dans un vieux cargo ancré depuis six ans pose le problème de la sécurité des zones portuaires où sont entreposées et transitent des quantités importantes de ce produit utilisé comme engrais.

A Saint-Malo, ce sont en effet 50.000 à 60.000 tonnes de nitrate d'ammonium qui transitent chaque année par le port. A ces produits, s'ajoutent ceux fabriqués par Timac Agro dans son usine implantée au cœur du port. Selon la direction, ceux-ci ne contiendraient pas de nitrate d'ammonium, ce qui expliquerait que le site ne soit pas classé Sévés. Mais on sait fort peu de choses sur la Timac où règne la loi du silence. On sait seulement que les conditions de travail y sont particulièrement dures et malsaines en raison des poussières de produits chimiques qui imposent le port de masques pour les opérations de manutention. Les riverains subissent quant à eux les émanations d'ammoniac de cette entreprise, qui ont été mesurées. Une action en justice dont nous avons déjà parlé a été engagée par un groupe d'habitants soutenus par l'association Osons.

On sait aussi très peu de choses sur les conditions de stockage, de déchargement et de chargement des stocks de nitrates d'ammonium qui viennent d'une usine située en Lituanie et sont destinés à des grossistes qui les revendent ensuite aux agriculteurs. L'importateur est la société Litfert, filiale du groupe lituanien Achema, très silencieux lui aussi. On peut s'interroger sur l'état des cargos et les dangers représentés par le transport routier. Si on considère qu'un seul cargo peut contenir plus de 5000 tonnes, c'est bien **une quantité au moins double de celle qui était entreposée à Beyrouth qui se trouve dans le port de Saint-Malo pendant la durée des déchargements**, sans doute davantage quand les stocks ne sont pas dispatchés immédiatement. S'ajoute à ce risque, le fait que d'autres cargos ou navires peuvent mouiller simultanément dans le port. De même d'autres activités peuvent se dérouler sur les quais au moment des déchargements.

L'incendie qui s'est déclenché mardi 25 août dernier sur le bateau L'Hermine Bretagne montre que ce danger n'est pas un fantasme. Ce bateau, utilisé pour la recherche scientifique était en cours d'entretien. Ce sont d'ailleurs des travaux de soudure qui ont déclenché l'incendie. Mais on ne sait strictement rien de l'état de cargos venus non seulement de Lituanie mais de plusieurs autres pays, battant très souvent des pavillons de complaisance...

Imposer le contrôle ouvrier !

Bien entendu, chaque fois qu'ils sont questionnés sur le sujet, non seulement les gestionnaires du port et de la Timac, mais le sous-préfet et les maires tiennent des propos rassurants en affirmant que sont prises toutes les précautions nécessaires. La Timac a même obtenu le « Trophée des usines 2011 » du magazine patronal Usine nouvelle... pour l'élimination de la pollution !

Face à ces risques très inquiétants, **la seule pro-**

tection sérieuse serait un contrôle exercé par les travailleurs du port, ceux des entreprises du site et les riverains. Ca n'en prend

pas le chemin : la société de manutention du port, dont la Timac est actionnaire, a entrepris de licencier 32 dockers dont le statut permettrait de participer à ce contrôle sans risquer de perdre immédiatement leur emploi. Mais la direction du port s'efforce de précariser davantage les emplois, alors que déjà nombre de travailleurs du secteur sont embauchés parfois au jour le jour. Son objectif est d'ailleurs de réembaucher les dockers, dont l'expérience est indispensable, dans de nouvelles structures et des conditions statutaires inférieures.

La lutte pour les garanties des salariés rejoint donc celle pour la protection de la population.

Sites classés : quelle protection ?

Les sites industriels considérés comme dangereux sont en principe classés en diverses catégories et placés sous le contrôle des préfetures et des DREAL –*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement*-. Le classement le plus strict est le classement Seveso, du nom de la catastrophe qui s'est produite en 1976 dans cette ville italienne. Ce classement comprend lui-même deux niveaux, par exemple en fonction des quantités de produits dangereux stockés. Le classement Sévés impose une « étude de danger » tous les cinq ans, un plan d'intervention, l'information des CHSCT et leur consultation, l'information de la population. En principe, le stockage de 50 tonnes de produits dits « combustibles », dont fait partie le nitrate d'ammonium suffit pour un classement Seveso de niveau bas et de 200 tonnes pour un classement de niveau haut. Or la zone portuaire de Saint-Malo a toujours échappé à ce classement bien qu'il soit évident que des milliers de tonnes y sont présentes pendant des durées plus ou moins longues.

Ce classement Seveso, s'il n'apporterait pas de garantie absolue, contribuerait à renforcer la protection et l'information de la population.



Les principaux accidents causés par le nitrate d'ammonium en France

- 28 juillet 1947 : explosion d'un cargo à Brest chargé de NdA. 33 morts. 1000 blessés.
- 29 octobre 1987, à Nantes, 850 tonnes de NdA. Nuage toxique. 40 000 personnes évacuées.
- 21 septembre 2001, à Toulouse, AZF : 300 à 400 tonnes de NdA. 31 morts. 2500 blessés.
- 5 janvier 2017. Incendie et fuite d'acide sulfurique dans l'usine Timac de Sète qui utilise du NdA. Nuage toxique. Depuis sa reprise par le groupe Roullier, l'usine n'est plus classée Sévés car son patron s'est engagé à utiliser des procédés plus fiables...

Dans d'autres pays, avant la catastrophe de Beyrouth de nombreux autres accidents ont été liés à l'utilisation de NdA dont l'un des plus graves est celui d'Oppau en 1921 en Allemagne qui fit 561 morts et 2000 blessés.

Le danger représenté par la manutention et le stockage de nitrates d'ammonium est donc connu... depuis un siècle !

Voilà qui doit aussi alimenter la réflexion sur l'intérêt de l'usage de ces produits en agriculture, compte tenu par ailleurs de leurs impacts environnementaux, mais cela est une question plus générale à débattre.

Où va la Biélorussie?

C'est aux cris de « Pars ! Pars ! » que les ouvriers d'une fabrique de tracteurs de la région de Minsk ont accueilli le dictateur Loukachenko venu tenter d'obtenir leur soutien. De nombreuses grèves ont éclaté dans toute la Biélorussie pour exiger le départ d'un politicien au pouvoir depuis 25 ans et réélu avec des scores dignes de l'ancienne URSS. C'est d'ailleurs l'annonce qu'il venait d'obtenir plus de 80 % des suffrages à la présidentielle du 9 août dernier qui a mis le feu aux poudres. Ce sont d'abord les jeunes des grandes villes qui sont descendus dans la rue, avant d'être rejoints par d'autres catégories de la population, puis par la classe ouvrière qui s'est mise en grève.

La première réaction du pouvoir a été une répression féroce. 3000 personnes arrêtées le premier jour, des centaines de blessés, des tortures dans les commissariats. La police est en effet un corps fidèle au pouvoir en raison de ses nombreux privilèges dans un pays où les attaques se sont multipliées contre les classes populaires. Ce qui restait des protections sociales de l'époque de l'URSS a peu à peu été démantelé. En 2004, les conventions collectives ont été supprimées au profit de contrats individuels, les retraites ont été diminuées en retirant de leur calcul les périodes de congé maternité, de chômage, de service militaire. Les salaires ont été gelés malgré l'inflation et les allocations chômage baissées. Aujourd'hui, le salaire minimum s'établit à 135 euros par mois, le salaire moyen à 392 euros et les allocations chômage à... 10 euros ! Cela dans un pays où les prix de tous les produits manufacturés sont au niveau international.

Un jeu d'équilibre difficile

La politique de Loukatchenko a consisté à la fois à tenter d'attirer les investisseurs occidentaux, avec des salaires très bas, et de ménager la Russie. Celle-ci fournit ainsi à la Biélorussie du pétrole qui est ensuite revendu avec bénéfice sur le marché mondial. L'essence est d'ailleurs un des rares produits bon marché du pays. Une grande partie de la population vit dans des conditions très pauvres sinon misérables. Loukachen-

ko cherche à faire illusion par un discours vaguement « socialiste » mais il n'a cessé de mener une politique de libéralisation. Ses opposants pro occidentaux le dénoncent pourtant comme un « communiste », ce qui crée une grande confusion. D'autant que, si la Biélorussie compte deux partis se revendiquant du « communisme », l'un soutient Loukachenko et a appelé à voter pour lui, et l'autre est pro occidental. Quant aux opposants connus, dont la candidate Svetlana Tikhonovskaïa réfugiée en Lituanie, ils lorgnent plutôt du côté de l'Union européenne.

Les travailleurs s'organisent

Les propos hypocrites de Macron et d'autres chefs d'Etat en faveur des manifestants ont permis à la dictature de dénoncer l'ingérence étrangère. Il est pourtant très improbable que les Occidentaux apportent le moindre soutien concret aux opposants, alors que plane la menace d'une intervention russe. Loukachenko s'est d'ailleurs précipité pour demander l'aide de Poutine, après avoir pourtant pendant longtemps tenté de jouer sur la démagogie nationaliste.

Cette situation amène un certain nombre de nostalgiques du stalinisme, y compris en France, à soutenir Loukachenko, en affirmant que sa chute précipiterait la Biélorussie dans le camp occidental. Pour notre part, c'est avec les travailleurs et la population de Biélorussie que nous sommes solidaires contre la dictature. Des comités de grève se sont formés dans plusieurs dizaines d'entreprises alors que les syndicats sont inféodés à l'Etat et les tentatives de créer des syndicats indépendants ont été durement réprimées. L'avenir dépendra donc de la capacité des travailleurs à s'organiser sur la base de leurs intérêts de classe. S'ils parviennent à renverser le dictateur, il est permis de penser qu'ils sauront se défendre contre les politiciens pro-occidentaux qui chercheront à tirer les marrons du feu.

Mais, dans tous les cas de figure, le NPA est dans le camp de ceux qui lutte contre la dictature.

Vive la lutte des travailleurs et de la population de Biélorussie !

Roland Veillet, gilet jaune et militant du NPA, n'a rien à faire en prison

Roland Veillet, de tous les combats depuis des décennies, est bien connu à Nîmes, où il a travaillé et vit. Retraité de l'Éducation nationale, mais sûrement pas des combats sociaux et politiques, Roland s'est engagé à fond avec les Gilets Jaunes particulièrement actifs et actives dans le Gard. Roland a été parmi les Gilets Jaunes particulièrement ciblés par les forces de répression. Contrôles policiers à répétitions, perquisitions violentes, amendes, poursuites judiciaires, Roland a connu personnellement toutes ces formes de répression qui ont visé les Gilets Jaunes, comme les autres mouvements sociaux ces dernières années et qui ont pour objectif de dissuader de manifester, de revendiquer, de contester.

L'accumulation de ces diverses mesures de rétorsion et son refus de s'y soumettre ont conduit Roland en prison en décembre 2019. Placé en détention provisoire dans l'attente d'un procès, alors qu'il ne représentait en rien une menace pour la société, il a fallu une grève de la faim et de la soif de 15 jours pour obtenir sa remise en liberté, assortie cependant d'un contrôle judiciaire particulièrement inique puisque Roland devait pointer 3 fois par semaine au commissariat et avait interdiction de participer à une manifestation. Il a respecté ces conditions, tout en les dénonçant, en particulier dans une Lettre ouverte au procureur de Nîmes et a lancé une pétition « Défendre le

droit de manifester » qui a recueilli à ce jour près de 27 000 signatures. Il a également saisi le Conseil supérieur de la Magistrature pour demander le dépaysement de son procès pour ne pas être jugé par une juridiction qu'il avait largement dénoncée.

Incarcéré depuis le 31 mai

Le 31 mai dernier, Roland est de nouveau incarcéré car il a été contrôlé sur un rond-point avec un groupe de Gilets Jaunes (qui ne bloquaient rien mais étaient simplement réunis.e.s). Cela suffit à la « justice » pour considérer qu'il s'agit d'une rupture des mesures de liberté conditionnelle. Roland se retrouve donc de nouveau enfermé dans une prison de Nîmes surpeuplée avec tout ce que cela veut dire : 3 détenus par cellule, insalubrité, chaleur insupportable, mépris des droits humains. C'est dans ces conditions qu'il a dû préparer un procès avancé du mois de novembre au 2 juillet, alors qu'il dormait sur un matelas par terre et n'avait accès à aucun document pour préparer sa défense.

Condamné depuis le 2 juillet

Son procès se tient sans public sous prétexte d'épidémie. Selon les journalistes présents, le dossier d'accusation est à peu près vide. Ce qui n'empêche pas Roland d'être condamné à 1 an de prison, dont 6 mois fermes et mandat de dépôt. Et donc, pour Roland, retour en pri-

son. Quelques jours après, le 8 juillet, la Cour de cassation, saisie sur la situation indigne dans cette prison, rend un arrêt autorisant tous les détenus en préventive à demander leur libération. Roland est celui qui diffuse l'info et accompagne les détenus qui peuvent faire cette démarche, l'administration, de son côté, n'ayant pas communiqué.

Au « mitard » depuis le 17 juillet

Le 17 juillet, plusieurs dizaines de détenus refusent de regagner leur cellule à la fin de la promenade. Roland est considéré comme un des « meneurs » de cette action contre les conditions indignes d'incarcération et est placé en cellule d'isolement : le « mitard ». C'est une dégradation supplémentaire des conditions de détention (insalubrité, 1 heure de sortie par jour, arbitraire pour la circulation du courrier...).

Nous dénonçons cet acharnement inacceptable. Roland Veillet est un cas de répression parmi des centaines, mais c'est un cas emblématique. Il est en prison parce que militant, il est à l'isolement, parce qu'il continue de défendre les droits de tous les détenus.

Roland Veillet n'a rien à faire en prison, libérez Roland Veillet !

Plusieurs partis et collectifs ont lancé un appel unanime pour dénoncer l'« acharnement inacceptable » dont est l'objet Roland Veillet (Ensemble !, Fondation Copernic, La France insoumise, Nouveau Parti Anticapitaliste, Lutte Ouvrière, Union syndicale Solidaires, Union communiste libertaire).

